



## **RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE CHÂTEAUGUAY POUR L'ANNÉE 2013**

Le 16 septembre 2013

Chères Citoyennes et Chers Citoyens,  
Collègues du conseil municipal,  
Gestionnaires et employés municipaux,

Le rapport annuel de la mairesse sur la situation financière de la Ville permet à chaque année de brosser un portrait de la situation financière de la municipalité et de vous faire part des grandes orientations qui guideront le budget de fonctionnement pour l'année 2014 et celui du programme triennal d'immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016.

Les éléments suivants seront également traités à l'intérieur du présent rapport:

- 1. Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012;**
- 2. Les indications préliminaires quant aux résultats de l'exercice financier 2013;**
- 3. Les dépenses en immobilisations pour l'année 2013;**
- 4. Les grandes orientations qui influenceront le budget de fonctionnement 2014 et celui du programme triennal des dépenses en immobilisations (PTI) pour les années 2014, 2015 et 2016.**

Le présent rapport financier contient aussi un tableau en annexe décrivant les rémunérations et les allocations de dépenses des élus municipaux qui leur sont versées.

Toujours en vertu de la *Loi sur les cités et villes*, je dépose, pour consultation au besoin, la liste des contrats supérieurs à 2 000 \$ et plus conclus par la Ville depuis le 1<sup>er</sup> août 2012 au 31 juillet 2013 ainsi que la liste des dépenses dépassant 25 000 \$, autres que des contrats et des honoraires professionnels présentés distinctement, et ce, pour la même période.

## 1. Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

Les états financiers vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 qui ont été déposés à la séance du conseil municipal du 3 juin 2013, présentent un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 2 414 874 \$.

De plus, au cours de l'exercice financier 2012, plusieurs résolutions d'affectations ou d'utilisation de l'excédent de fonctionnement ont été entérinées par le conseil municipal, portant ainsi, au 31 décembre 2012, le solde accumulé non affecté à 6 577 597 \$ et le solde accumulé affecté à 7 776 670 \$.

Les principales explications de l'écart entre le budget adopté et les résultats obtenus sont :

Activités de fonctionnement	Budget officiel 2012 \$	Résultats 2012 \$	Écart 2012 \$
Revenus	78 742 000	82 687 108	3 945 108
Charges	(70 289 300)	(70 788 655)	(499 355)
Remboursement de la dette à long terme	(8 563 800)	(9 511 336)	(947 536)
<b>Excédent (déficit) des activités de fonctionnement avant affectations</b>	<b>(111 100)</b>	<b>2 387 117</b>	<b>2 498 217</b>
Affectation – Activités d'investissement	(373 800)	(546 100)	(172 300)
Affectation – Excédent de fonctionnement non affecté	1 000 000	(924 994)	(1 924 994)
Affectation – Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	(450 000)	1 568 878	2 018 878
Montant à pourvoir dans le futur	(65 100)	(70 027)	(4 927)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>-</b>	<b>2 414 874</b>	<b>2 414 874</b>

## **Revenus**

- a) Les revenus provenant de la taxation et des compensations tenant lieu de taxes ont rapporté 1 008 000 \$ de plus que nos prévisions et sont surtout concentrés au niveau de la construction de nouveaux immeubles, tant pour le secteur commercial que pour le secteur résidentiel;
- b) Les revenus provenant des droits de mutations immobilières ont rapporté 705 000 \$ de plus que ceux prévus. Ceci s'explique par une valeur plus élevée des transactions que notre moyenne annuelle et la poursuite de la construction neuve en 2012 pour notre municipalité;
- c) Les intérêts sont aussi à la hausse et ont rapporté 223 000 \$ de plus que nos prévisions, et ce, nonobstant la tendance inflationniste des marchés financiers et les bas taux d'intérêt;
- d) Les services rendus aux organismes municipaux pour la desserte policière ont procuré 390 000 \$ de plus que les sommes anticipées, résultant principalement d'une sous-évaluation budgétaire;
- e) La vente de terrains, autres que ceux situés dans le parc industriel, a rapporté des revenus de 120 000 \$ de plus que ceux budgétés. Ces revenus sont exceptionnels et non récurrents;
- f) Les redevances à l'enfouissement et les compensations pour la collecte sélective des matières résiduelles ont procuré des revenus de 925 000 \$ de plus que ceux escomptés. Ces excédents proviennent essentiellement de la bonne performance de notre municipalité, tant dans la baisse du tonnage d'enfouissement que dans la hausse du recyclage par les citoyens.

## **Charges**

- a) La principale augmentation se situe au niveau de la participation financière de la Ville au déficit actuariel du régime de retraite sans mesure d'allègement, pour un montant de 1 742 000 \$.

En effet, ces charges ont été prises immédiatement à l'exercice financier concerné au lieu d'utiliser les mesures d'allègement qui reportent à plus tard une partie de l'imputation de la charge fiscale;

- b) Une réduction de 389 000 \$ a été apportée lors de la comptabilisation de la charge des avantages sociaux futurs liés aux assurances collectives des retraités;

- c) En ce qui a trait au Service de police, les charges ont été moindres de 407 000 \$ étant donné que le projet circulation prévu a été réalisé à même les employés en fonction et certains postes non comblés;
- d) Quant au Service de sécurité incendie, les charges excédentaires de 104 000 \$ sont reliées principalement au temps supplémentaire et aux temporaires, découlant notamment d'un nombre élevé d'événements survenus tout au long de l'année 2012;
- e) Une révision complète des diverses provisions comptables ont été faites permettant ainsi le renversement de 680 000 \$ suite aux règlements survenus dans les dossiers concernant la rémunération et le transport en commun.

### **Dépenses en immobilisations**

Quant aux activités d'investissement, les acquisitions d'immobilisations de la Ville ont été de 14 313 247 \$ en 2012.

La Ville a procédé, à l'automne 2012, à l'émission d'une nouvelle dette obligataire de 10 000 000 \$, tandis que le remboursement en capital de l'année a totalisé 9 511 336 \$ pour la partie de la dette à la charge de la municipalité.

Ces principaux éléments expliquent la faible variation du niveau de la dette totale qui est passée de 109 752 393 \$ au 31 décembre 2011, à 108 807 539 \$ au 31 décembre 2012.

## **2. Les indications préliminaires quant aux résultats de l'exercice financier 2013**

Les résultats escomptés en date du dernier rapport «État comparatif des revenus et dépenses de l'exercice 2013 -vs- l'exercice financier 2012, réalisés en date du 31 juillet», et déposé le 16 septembre 2013, nous indiquent que malgré l'augmentation de certaines charges administratives, opérationnelles et autres, les revenus devraient être suffisants pour faire face aux obligations et charges de l'exercice en cours.

Ainsi, afin de contribuer à préserver l'équilibre budgétaire de l'actuel exercice financier, le conseil municipal demande aux gestionnaires de poursuivre l'atteinte de leurs objectifs, tout en observant une gestion contrôlée de leur budget.

## **3. Les dépenses en immobilisations pour l'année 2013**

Les projets en immobilisations pour l'année 2013 totalisent des investissements prioritaires autorisés de 28 851 300 \$ en règlements d'emprunt, 401 000 \$ en fonds de roulement, 305 000 \$ en immobilisations à même les revenus et 128 000 \$ à même le fonds des parcs et terrains de jeux.

La priorité demeure les projets d'infrastructures pilotés par la Direction des travaux publics et du génie. Les dossiers prioritaires en cours de l'année 2013 sont :

<b>Projets liés au centre-ville</b>	<b>Montant budgétisé \$</b>
Réaménagement de l'aréna Guy-Scott en Agora citoyenne (suite)	300 000
<b>Développement durable</b>	
Enfouissement des fils sur la rue Principale	2 600 000
Rénovation du Manoir D'Youville et Bistro La Traite	500 000
<b>Génie – Voies publiques</b>	
Réfection de rues complètes (aqueduc, égout, pavage)	5 525 000
Resurfacement de rues et réfection de bordures, trottoirs	2 500 000
<b>Génie – Collecteur et réseau</b>	
Corrections de drainage, incluant les collecteurs De Gaulle et Lalemant	1 158 500
<b>Hygiène du milieu</b>	
Eaux usées – Mise à niveau de l'usine d'épuration Saint-Bernard	2 695 000
Eau potable – Préparation du projet de réservoir	128 300

Tous ces investissements affecteront le service de dette de la Ville qui devrait passer de 108 807 539 \$ au 31 décembre 2012 à près de 117 000 000 \$ au 31 décembre 2013.

#### **4. Les grandes orientations qui influenceront le budget de fonctionnement 2014 et celui du programme triennal des dépenses en immobilisations (PTI) pour les années 2014, 2015 et 2016**

Depuis l'adoption, en 2011, du «Plan d'action citoyen pour Châteauguay 2020», les priorités stratégiques sont maintenues et continueront de nous guider dans l'exercice annuel que sont le programme triennal des dépenses en immobilisations.

Tous les projets se doivent de passer par le tamis du fait qu'ils demeurent des priorités stratégiques qui sont, rappelons-les:

- 1° la valorisation du centre-ville;
- 2° la relève de l'activité économique de la ville;
- 3° le contrôle rigoureux des dépenses municipales;
- 4° la mise à niveau des infrastructures municipales;

- 5° le maintien et le renforcement de la compétence et de l'intégrité de l'administration municipale;
- 6° la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel;
- 7° l'accroissement du sentiment de sécurité;
- 8° l'amélioration et l'accroissement de nos installations de loisirs récréatifs et sportifs et culturels.

Les grands projets réalisés en 2013 sont la transformation de l'ancien aréna Guy-Scott en Agora citoyenne, phase 1, ainsi que la construction du garage municipal sur le boulevard Industriel.

Ces projets d'envergure donneront le ton à la revitalisation du centre-ville. L'espace libéré par le déménagement du garage municipal en avril 2013 dans le parc industriel nous rapproche indéniablement du tout nouveau développement axé sur la densification du secteur centre-ville, le tout dans le respect d'un objectif très important du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) qui a été adopté par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) en avril 2012.

Toujours en lien avec ces objectifs de développement durable, la Ville s'est dotée, en 2013, d'un outil additionnel qui est essentiel à l'encadrement du développement de nos infrastructures municipales, soit un plan de mobilité active et durable. Ce plan intègre les différents modes de déplacement, non seulement dans la planification des ouvrages municipaux, mais également dans la réalisation de ceux-ci.

En 2014, nous devrions compléter et déposer le plan d'action de développement durable qui permettra une meilleure coordination de nos actions à travers la municipalité et qui reflètera ainsi les visions de nos consultations citoyennes ainsi que la traduction de nos actions concrètes et mesurables des différentes orientations, tant du plan d'action citoyen pour «Châteauguay 2020» que des plans régionaux de la Municipalité régionale de comté de Roussillon, la Communauté métropolitaine de Montréal de même que des paliers gouvernementaux.

De plus, toujours selon les normes adoptées et mises de l'avant par le PMAD de la CMM, en collaboration avec le gouvernement du Québec, la ceinture verte que nous souhaitons préserver est un projet qui a été retenu dans les priorités à court terme. Au printemps 2013, nous avons acquis deux terrains, conjointement avec l'organisme de conservation «Nature-Action Québec». Ce projet a été rendu possible grâce à la participation financière de nos partenaires, soit la Communauté métropolitaine de Montréal et la Société canadienne pour la conservation de la nature.

D'autres études sont également en préparation, telles que :

- le plan directeur des parcs et terrains de jeux;
- le plan directeur de développement du parc industriel.

La réalisation de ces plans nous permettra d'encadrer et d'apporter des assises solides à un développement urbanistique structuré, combinant les principales tendances actuelles de densification, de rétention des eaux de surface, de transport en commun, aux éléments distinctifs de notre municipalité comme l'île Saint-Bernard, la ceinture verte et la rivière Châteauguay.

L'ouverture de l'Autoroute 30 en décembre 2012 contribue activement au développement du nouveau pôle commercial, soit le «Faubourg Châteauguay», avec l'ouverture du premier commerce dès le début de l'année 2013.

Pour 2014, les grands projets suivants sont sur notre table à dessin :

- le redéveloppement du 20, boulevard Maple (ancien garage municipal);
- le nouveau complexe de soccer intérieur et le centre aquatique;
- la réfection majeure du pont Arthur-Laberge (le responsable de ce projet étant le ministère des Transports du Québec);
- la négociation de nouvelles ententes intermunicipales pour la desserte policière ainsi que la desserte en approvisionnement d'eau potable;
- la mise en opération de la nouvelle entente intermunicipale pour la desserte en sécurité incendie avec la municipalité de Saint-Isidore qui a été signée le 22 juillet 2013;
- la mise à niveau de notre plan d'intervention des infrastructures selon les nombreux travaux réalisés en 2013 de même que les nouveaux critères d'évaluation des infrastructures gouvernementales, actuellement en révision afin d'optimiser la coordination de nos nombreux travaux prévus sur notre territoire, tout en maximisant les subventions provenant des différents programmes gouvernementaux disponibles.

Afin de répondre aux attentes d'une vaste majorité de la population, notre administration municipale continue de canaliser beaucoup d'énergie et de ressources pour soutenir et faire progresser notre économie locale.

Nous réitérons notre engagement de maintenir des services de qualité, tout en respectant la capacité de payer de nos citoyens et citoyennes.

Le conseil municipal se joint à moi pour remercier les employés municipaux et ses partenaires pour leur contribution tout au long de l'année.

Je vous remercie, encore une fois, de l'appui que vous me témoignez ainsi qu'à mon équipe.

La mairesse,

Nathalie Simon

p.j. Listes de contrats



## ANNEXE

L'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* exige la mention, à l'intérieur du présent rapport, des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

En vertu du règlement numéro G-1513, la rémunération pour l'année 2013 des élus municipaux et l'allocation de dépenses non imposable sont les suivantes :

	Poste de mairesse \$	Poste de conseiller \$
Rémunérations	84 907,40	21 226,91
Allocations	<u>15 662,00</u>	<u>10 613,42</u>
Total	<u>100 569.40</u>	<u>31 840,33</u>

De plus, à titre de mairesse, je reçois les rémunérations suivantes lorsque :

- je représente la Ville au sein de la Municipalité régionale de comté de Roussillon et que j'agis comme préfète : 24 751,68 \$, incluant les jetons de présence;
- je siège comme vice-présidente de la Commission environnement de la Communauté métropolitaine de Montréal : une rémunération de base maximum de 10 910 \$, incluant les jetons de présence;
- je siège comme présidente de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon : une rémunération de base maximum de 7 600 \$/année, incluant les jetons de présence.

En vertu de l'article 24.4.6, alinéa 6, de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le maximum permis de rémunération globale en 2013 est de 120 238 \$ en regard de la population et des postes occupés. Ainsi, afin de refléter le maximum permis, les organismes concernés ajusteront à la baisse les rémunérations additionnelles qui m'ont été ou qui me seront versées.

Veuillez noter que la date de la séance spéciale à laquelle le budget pour l'année 2014 sera adopté par le Conseil municipal de la Ville de Châteauguay demeure à déterminer.